

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,
- D.612-1 à D.612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,
- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- D.613-38 à D.613-50 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,
- D.612-32, D.643-59 à D.643-62-6 relatifs au diplôme universitaire de technologie ,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le BUT dans la (les) spécialité(s) mentionnée(s) ci-dessous,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, et notamment son article 17,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sur proposition du directeur de l'IUT, sont nommés pour l'année 2020/2021 en tant que membres du jury d'admission en 1^{ère} année de Bachelor Universitaire de Technologie pour l'année 2021/2022, constituant la commission d'examen des voeux conformément à l'article D.612-1-13 du Code de l'éducation, composé selon les dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019 précité :

Président :

- M. Harouna SOULEY ALI, directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy

Pour la spécialité GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- GUENDOZ Miloud, Chef de Département, Professeur certifié
- CHOFFEL Denis, MCF
- YLDIZ Hélène, MCF
- BELKACEM Rachid, MCF

Représentant(s) des milieux professionnels :

- MENUISIER Nicolas, Cadre de banque au Crédit Agricole
- HENRY Michel, Directeur d'agence Crédit Mutuel

Pour la spécialité GENIE THERMIQUE ET ENERGIE

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- MAURICE Dominique, Chef de Département, Professeur certifié
- DANGEVILLE Jean-Louis, Professeur ENSAM
- DE LIMA Lionel, Professeur agrégé
- EL GANAOUI Mohamed, Professeur des Universités

Représentant(s) des milieux professionnels :

- ACETI Cédric, Responsable de site LONGOSANIT

Pour la spécialité GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- ALMA Marouane, Chef de Département GEII, Maître de Conférences
- BADDAS Latifa, Maître de Conférences
- CARMELLE Laurent, Maître de Conférences
- FRONIEUX Marie-Françoise, Professeur certifiée
- ZASADZINSKI Michel, Professeur des Universités

Représentant(s) des milieux professionnels:

- CAPTANT Mickaël, CAD Designer EMTRONIX
- MUSSET Benoît, Dirigeant d'entreprise 3DBM

Cette commission définit les modalités et les critères d'examen des candidatures et propose au président de l'université les réponses à faire aux candidats. Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de la formation à la date de confirmation des vœux prévue par le calendrier mentionné à l'article D. 612-1-2, elle ordonne également les candidatures.

Article 2 :

Le jury ainsi constitué dans l'article 1 siège également en tant que :

- Commission pédagogique chargée de proposer au Président, dans le cadre des dispositions des articles D.613-38 à D.613-50 relatifs à la validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations de l'enseignement supérieur pour les étudiants ne disposant pas du titre requis, pour l'année 2021/2022.

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4 :

Le Directeur de l'IUT Henri Poincaré de Longwy, M. Harouna SOULEY ALI est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 31 octobre 2020

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHART



Université de Lorraine
Le Président
*

15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022